

Bons moments de rigolade, apprentissage réussi ou bien sales quarts d'heure... nous avons tous un souvenir de l'école de notre enfance. Nos maîtres ont joué un rôle dans notre formation et notre éducation. Ces quelques pages pour vous amuser se liront aussi comme un modeste hommage à ceux qui furent un temps le chemin qu'on emprunta et qu'on n'a pas oublié.

Maîtres et écoliers à Bazoges 1833-1955



En 1904 alors que le maire de Bazoges, Jacques Chamard, recevait avec solennité le préfet du département, le curé Ludovic Goulpeau, accueillait avec faste son évêque. Tous deux ont bataillé sur le terrain sensible de cette époque : l'éducation.



A Bazoges-en-Pareds, depuis le début de l'école jusqu'à la seconde guerre mondiale, la situation scolaire a bien évolué. Au début du XX^e siècle, la commune a même compté pas moins de 5 écoles ! De cette époque encore baignée de la passion du siècle précédent, -la République allait prononcer ses vœux de laïcité-, il nous reste des témoignages et des photographies rares que les archives éclairent d'un jour nouveau.

Depuis quand existe-t-il une école primaire à Bazoges-en-Pareds ?

Quand, en 1802, conformément à la loi du 11 prairial an X, il fut envoyé aux municipalités un questionnaire concernant leur école, sur la vingtaine de communes du canton de la Châtaigneraie, seulement dix répondirent. A la lecture des dix réponses au préfet, on peut brosser un paysage scolaire de notre bocage d'il y a deux cents ans bien peu enviable. Seules les communes du Breuil-Barret, de la Châtaigneraie, d'Antigny et de Saint-Maurice des Noues possèdent alors une école. A Antigny, on parle d'un régent installé depuis 20 ans. Au Breuil, François Carteau, âgé de 34 ans « enseigne à lire écrire et l'arithmétique » à « 50 élèves l'hiver et pendant les travaux de la campagne [...] à 30. » A Saint-Maurice des Noues, Jean Moreau, âgé de 31 ans était « au service de la république avant de se livrer à l'enseignement ». Il devait être autoritaire pour les 18 à 20 élèves pendant 4 mois seulement ! C'est La Châtaigneraie qui paraît être le bourg le mieux doté avec un maître et une maîtresse qui se partagent les quelques 70 écoliers. Le maire précise tout de même que « l'instituteur enseigne le calcul décimal et ne connaît point les nouvelles dénominations des poids et mesures. On lui a recommandé de les apprendre et de les enseigner »¹.

¹ Archives départementales de la Vendée, T1. La série T, Instruction publique, en cours de classement, rassemble tout une série d'enquêtes sur les écoles. Toutes les informations qui suivent sont tirées de la même enquête.

A Thouarsais, la situation est encore différente car le maire Théronneau écrit qu' « il est ici un maître d'écoles qui enseigne 40 élèves pendant les 4 mois d'hyver [...] son inconduite, son peu de capacité ont été cause que ce maître n'a pas eu de traitement ». Ailleurs, c'est plus triste encore : ni maître ni école à Menomblet, « point de sujet capable et manquant absolument de moyen » à la Loge Fougereuse, au Bouildroux, le maire écrit que « la commune étant très petite [...] un instituteur ne voudrait point s'y établir ». A Mouilleron, la situation est particulière puisque il y eut des instituteurs pendant quelque temps mais il n'y en a plus à l'époque de l'enquête. Le maire Dupouët rajoute que « les personnes qui ont des enfans ont pris le parti d'envoyer ceux-ci à La Châtaigneraie et ailleurs pour les faire instruire. Les gens de la campagne retiennent leurs enfans sans les faire instruire. ».

Parmi les communes qui répondirent à l'enquête ne figurait pas Bazoges-en-Pareds. Faut-il comprendre que la municipalité de Bazoges ne se préoccupait pas d'enseignement? Ou bien que la situation du pays même ne permettait pas alors de répondre? Ce pays de bocage sortait en effet de la guerre civile et on connaît l'état du bourg à cette époque : la population était davantage préoccupée à remettre en état qui sa maison, qui son étable qu'à chercher à envoyer ses enfans à l'école.

On sait cependant, comme pour Mouilleron, que Bazoges eut un maître d'école avant même la Révolution de 1789. Comme partout ailleurs on l'appelait le régent. En 1777, Antoine Baudin, était régent à Bazoges et Louise Belaud, régente, s'occupait des filles. A cette époque, les maîtres des écoles des paroisses rurales étaient strictement dépendants du clergé catholique car on sait qu'ils recevaient leur traitement de la Fabrique² et que leurs fonctions étaient prorogées sur le bon témoignage du curé³. C'est de la plume du vicaire général du diocèse de Luçon, l'abbé Irland, que nous devons ces informations. Il fut chargé en 1777 et 1778 de la visite des écoles du diocèse et d'en dresser un état. Notre régent, le sieur Baudin s'occupait des petites écoles avec son office de notaire⁴ et était aussi sans doute ce personnage qui signait « s[ecrétaire] » sur les actes de délibérations du conseil municipal de la commune à l'époque du mandat Jouffrion vers l'an XIII (1805) et qui paraphait les registres d'état civil sous le mandat du maire Babin.

A la fin du XVIII^e siècle, on parla aussi d'un « professeur des humanités », titre un peu ronflant que porta maître Louis Bégaud. Ce titre servait sans doute à le distinguer de l'autre maître dont on vient de parler. On sait aussi qu'en 1798, un sieur Bégaud, « régent de Bazoges était arrêté et détenu à Fontenay, par mesure de sûreté générale »⁵. Cela devait être le fils du professeur des humanités qui était décédé dès 1797.

Le professeur d'histoire Jean-Marc Herreng, qui soutint la passionnante thèse sur les instituteurs publics en Vendée rappelle qu'avant la première importante loi scolaire de 1833, la scolarisation n'était pas nulle dans notre département. En 1817, en Vendée, 120 petites écoles accueillait 3005 élèves et leur nombre augmenta jusqu'à 196 la décennie suivante.⁶

² C'était l'organisme chargé de gérer le bien temporel d'une église. Il était composé d'habitants de la paroisse.

³ Abbé Baraud, « L'instruction primaire en Bas-Poitou », *Revue du Bas-Poitou*, 1909, page 60,

⁴ C'est ce que suggère le docteur Jean Artarit dans son article « L'omission du cordelier », dans la revue du souvenir vendéen, mars avril 1987, n°158.

⁵ Louis Brochet, *Zig Zag d'un Vendéen dans la région de Fontenay, la Châtaigneraie et de Pouzauges*, Fontenay-le-Comte, Gouraud, 1909.

⁶ Jean-Marc Herreng, *Les instituteurs publics dans la société vendéenne (1833-1914)*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, présentée et soutenue à l'université de Nantes le 19.11.1987. Archives départementales de la Vendée BIB MEM 275/1 et 2. Une synthèse en a été publiée dans la revue *Recherches vendéennes*, n°2, 1995, pages 355-385.

Depuis longtemps, il existait dans nos paroisses des petites écoles proches de l'Eglise et des collectivités paroissiales. C'était le cas par exemple à Saint-Sulpice-en-Pareds où Claude Mallay (1666-vers 1750), un parent du prêtre prier de cette paroisse, était précepteur et régent. Il devait tenir une petite pension pour ses élèves au village du Pally à la fin du XVII^e siècle et au début du siècle suivant. Comme beaucoup de ses confrères à cette époque, il cumulait les métiers et Claude Mallay était aussi marchand⁷.

La classe que dispensait le vicaire Thibaud à la fin du XIX^e siècle était l'héritière de ce type d'enseignement. Sur cette photographie tirée du livre de mémoires du vicaire de Bazoges⁸, on voit de gauche à droite, en haut, Henri Bodin (1878-1952), Alcide Bely, décédé jeune au cours de ses humanités, et assis, Auguste Albert (1879-1955) qui entourent Joseph Thibaud. Ils avaient été remarqués par le curé Rafin et le vicaire et invités à passer une année d'étude à la cure avant de partir pour le séminaire. Henri Bodin et Auguste Albert devinrent prêtres et furent un temps tous les deux professeurs au séminaire des Sables pour le premier et de Chavagnes pour le second

Pour les protestants de la région comme l'écrit le docteur Merle, les parents devaient les envoyer fort loin s'ils voulaient leur faire suivre des études. Certains protestants aisés ou fortunés du Bas-Poitou comme les Gallot de Saint-Maurice-le-Girard ou les Loyau de Bazoges envoyèrent leurs enfants au collège de Caen⁹.

Les parents qui désiraient donner à leurs enfants une instruction laïque plus approfondie devaient les envoyer en ville. Certains d'entre eux allaient suivre leurs études au cours supérieur à Chantonnay par exemple.

Il faut attendre juin 1833 et la loi dite Guizot pour voir le désir de fixer en France une nouvelle organisation de l'instruction primaire. Cette loi fixait aussi les limites par rapport aux autres niveaux d'enseignement ; elle unifiait la formation, la pédagogie, le mode de rétributions, etc. En Vendée, comme le rappelle Mr Herreg, « l'état de siège instauré par le préfet Paulze d'Ivoy ne fut levé que 18 jours avant la publication de la loi Guizot », c'est dire que la région n'avait pas alors l'école pour seule préoccupation. Dans les années 1830 en Vendée, lit-on fréquemment, le degré d'instruction était inférieur à celui des années précédant la révolution de 1789. Dans une lettre du 10 juin 1832 au sous-préfet, le maire Alexandre Bonnaud dit que « l'instruction est si peu répandue dans notre pays que dans une commune qui a près de 1800 habitants on a de la peine à trouver 14 conseillers qui savent signer... »¹⁰.



Le conseil municipal de Bazoges dans un procès-verbal de ses délibérations de séances le 20 février 1831 se préoccupait déjà de l'enseignement. Le maire et les 10 conseillers qui

⁷ Jacques Maillaud, *Généalogies*, volume V famille Cardin (usuel Archives départementales de la Vendée) et registres paroissiaux de Saint-Sulpice-en-Pareds.

⁸ Joseph Thibaud, *Mes essais d'imprimerie et de Gravure sur Bois*, Luçon, Pacteau, 1935, pages 19 à 21.

⁹ Docteur Louis Merle, « La vie et les œuvres du Dr Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) médecin des Epidémies... », *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^{ème} série, tome 5^{ème}, année 1961, Poitiers, Oudin, 1962, page 7, notes 10 et 11.

¹⁰ Archives départementales de la Vendée, 1 O 81.

signent avec lui font rédiger le texte suivant : « L'instruction étant peu répandue dans nos contrées, le mode d'enseignement qui y existe ne répond pas aux besoins de notre époque. Dans un intérêt moral et politique, nous formons des vœux pour qu'on oblige les instituteurs brevetés à n'employer que les nouvelles méthodes d'enseignement reconnues les plus promptes et les meilleures pour les écoles primaires »¹¹.

Pour l'école laïque de garçons, les années précaires : 1833-1886

Ainsi le 10 août 1833 à Bazoges, pourtant sinistré pendant les années de la guerre civile, on finit par trouver une maison. Un bail fut passé entre Pierre Gariolleau et Alexandre Bonnaud, maire, pour le loyer de cette maison au bourg de Bazoges destinée à servir de local provisoire pour la tenue d'une école primaire. La même année, le maire répond cette fois-ci consciencieusement à l'enquête envoyée par le préfet. La commune a alors un instituteur qui possède « un brevet de capacité du 2^{ème} degré ». « Dans l'hiver [poursuit Alexandre Bonnaud] le nombre [d'élèves] s'élève de 45 à 50 ; pendant 3 à 4 mois mais depuis le mois de mars jusqu'au 1^{er} novembre le nombre se trouve réduit de 15 à 20 au plus »¹². A cette époque on sait que le maire se plaint pour l'école. Il dit que « la commune prend une maison d'école à loyer pour 3 années », le local « n'est guère convenable, la salle d'école se trouve beaucoup trop petite. L'habitation de l'instituteur qui est assez grande est contiguë à la salle d'école. »

Le premier maître dont le nom est connu pour l'école laïque de garçons est Jean Jadeau. Cet instituteur communal, meurt dans ses fonctions à l'âge de 28 ans, au bourg de Bazoges le 6 mars 1840¹³. En 1841, sans doute après plusieurs années de location, la mairie de Bazoges trouvait un terrain pour y bâtir une maison d'école. L'acquisition de ce terrain au sieur Louis Pasquier a été approuvée en préfecture le 10 avril 1841¹⁴. On sait que ce projet ne put être mené à bien car en 1844, on apprend par les archives que la municipalité trouvait un nouveau local pour l'école : une maison à acheter cette fois-ci.

En effet, par ordonnance royale du 31 mai 1844, à Neuilly, Louis-Philippe, roi des Français autorisa la commune de Bazoges à acquérir une maison avec dépendances destinée à la tenue d'une école.



Etat actuel de la première mairie de la commune Cour de l'école primaire publique de Bazoges-en-Pareds. Cliché A.R., novembre 2005

On sait que ce fut l'adjoint au maire, Pierre Millet, qui fut chargé d'acheter une maison au bourg « destinée à servir de maison d'école primaire communale composée de quatre chambres basses, un cabinet, une cave, un grenier et au premier étage un cabinet seulement, une cour close de murs, une galerie, un serre-bois, poulaillerie, droit de puisage au puits, droit de chauffage au four, une buanderie, huit ares de pré devant la maison devant servir de jardin à l'instituteur touchant du nord au pré de M. Jouffrion et du midi au chemin qui conduit de Bazoges à la Jaudonnière... » L'extrait de la minute de vente conservé au greffe du tribunal civil nous

¹¹ Archives municipales de Bazoges-en-Pareds, *Registre des arrêtés et procès-verbaux du conseil municipal de Bazoges-en-Pareds, (1803) an XI-1838*.

¹² Archives départementales de la Vendée, T8.

¹³ Archives départementales de la Vendée, Etat civil de la commune de Bazoges-en-Pareds, 2 E 14.

¹⁴ Lettre d'ampliation du sous-préfet au maire de Bazoges, archives municipales de Bazoges-en-Pareds.

apprend que cette maison est la propriété du maire, Alexandre Bonnaud qui vient de la recueillir de la succession de sa tante, Suzanne Roulleau¹⁵. De la première école laïque de filles, on sait peu de choses si ce n'est le nom de l'institutrice : Victoire Merlet¹⁶.

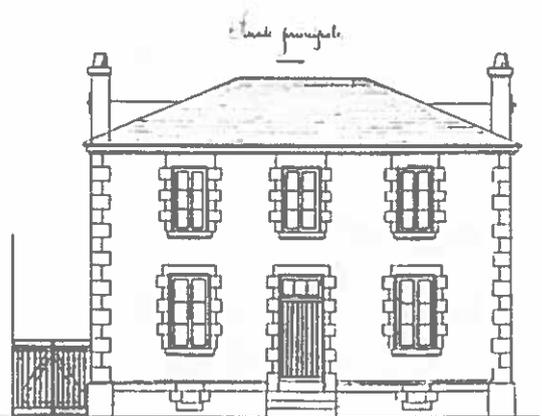
En 1867, alors que la commune compte 1957 habitants, on trouve une école qui accueille 44 garçons et une école de filles qui accueille 90 élèves. Il n'y a pas de cours pour adulte à cette époque.

Il faut attendre 1882 et un grand projet de construction pour apprendre du nouveau. Une lettre de l'inspecteur primaire à l'inspecteur de Poitiers (la Vendée relevait alors de cette académie) nous donne beaucoup d'informations¹⁷. Dans notre commune qui compte d'après le recensement de 1881 pas moins de 1988 habitants, « il existe deux écoles publiques, l'une de garçons et l'autre de filles. L'école de garçons ne compte qu'une classe pour 78 élèves présents » qui travaillent dans une salle de classe de 48 m². Quelle densité !

Cette lettre de l'inspecteur primaire accompagne un dossier pour demander l'agrandissement des locaux d'école. Le courrier précise que récemment il a été créé dans la commune un poste d'instituteur adjoint. Le nombre des élèves paraît alors en augmentation. Il faut surtout dire que les lois scolaires du 16 juin 1881 sur la gratuité et du 28 mars 1882 sur l'enseignement obligatoire et la laïcité allaient remplir les salles de classe. Les municipalités devaient agir... L'inspecteur primaire obtint l'avis favorable de l'inspecteur d'académie. On sait que le dossier fut suivi par la préfecture et qu'une maison d'école fut construite. Cela prit du temps car dans ses sessions de 1882, 1883 et 1884, le conseil municipal réitéra les mêmes demandes de construction d'école. L'accord du ministère n'est mentionné qu'en juin 1884, et lors de la session de juillet 1885, on apprend la « nomination d'une commission pour assister le maire dans la vente des débris provenant de la démolition de la classe des garçons ». L'école toute neuve vit enfin le jour sur les ruines de l'ancienne. C'est là jusqu'en 1904 que les instituteurs laïques enseignèrent aux garçons de la commune. Elle existe toujours telle qu'on peut la voir sur le dessin de l'architecte.

A la fin du XIX^e siècle, on sait donc qu'à Bazoges il existait une école publique de garçons tout neuve, proche de la première mairie. C'était bien pratique car l'instituteur, comme chacun sait exerçait en ces temps-là la fonction de secrétaire de mairie.

Sur la première photo connue d'école laïque de Bazoges-en-Pareds, on voit bien derrière le groupe d'élèves une porte ronde qui était l'entrée de la mairie. Cette porte encadrée alors par deux fenêtres qui existent toujours fut plus tard agrandie pour faire un garage.



Elévation de la maison de l'instituteur dans le projet de reconstruction de l'école, 1886

¹⁵ Vente du 9 juillet 1844 devant maître Mesnard, notaire à Mouilleron-en-Pareds. Cité dans l'article du bulletin municipal de Bazoges, 2006 : 1904-1906 : au seuil des portes de Bazoges ».

¹⁶ Archives municipales de Bazoges-en-Pareds.

¹⁷ Les informations qui suivent sont tirées de ce document très intéressant qui se trouve aux archives départementales de la Vendée sous la cote 1 O 81.

Sur la photographie¹⁸ que l'on peut dater des années 1896-1897, on voit monsieur Louis Bouhier, né à Benet le 6 août 1857, qui a été instituteur à Bazoges de 1880 à 1901. C'est dans les souvenirs de Daniel Vincent, de la Fraudière de Bazoges, qu'elle fut trouvée. Daniel Vincent mourut au cours de la Grande Guerre et on peut penser que beaucoup de ces jeunes ont connu, comme lui, les horreurs des tranchées. Tous étaient nés entre 1880 et 1890.



Louis Bouhier et les garçons de l'école publique du bourg de Bazoges-en-Pareds, vers 1896-1897.

1849-1902 : la communale des filles est tenue par des religieuses

En ce qui concerne les filles, le cas va paraître extraordinaire à nos yeux de contemporains mais pour l'époque c'était banal. En effet, depuis 1848, l'école communale de filles était tenue par des religieuses de la congrégation de Mormaison. Une école communale congréganiste ?

Comment cela fut-il possible ? Selon les lois des premières années du XIX^e siècle, les écoles publiques ont pu être tenues par des religieux. Chez les hommes, cela n'a pas été souvent le cas mais dans l'enseignement élémentaire féminin, en 1877 en Vendée, 257 directrices d'écoles communales de filles étaient des religieuses pour 101 laïques¹⁹. Les congrégations religieuses étaient bien intégrées alors et jouaient un rôle social unanimement reconnu. A Bazoges, le rôle des religieuses dans l'éducation a commencé grâce à une donation.

En effet, le 5 octobre 1849, la veuve du bienfaiteur de la commune Philippe Jouffrion (1775-1844), Placide Marguerite Paule Machereau (1770-1851) donnait aux sœurs de Mormaison, une maison et des revenus pour instruire les jeunes filles de la commune²⁰. Cette dame vivant dans sa propriété du Vergier dans le bourg n'avait pas eu d'enfants et voulait consacrer un peu de générosité à toutes les petites filles de Bazoges. Un courrier du préfet qui date de 1884²¹ nous explique la situation. L'école tenue par les religieuses, appelées aussi institutrices congréganistes, était considérée comme un établissement communal car le revenu du legs de Madame Jouffrion devait être versé par la supérieure de la maison des sœurs de Bazoges dans la caisse municipale afin de contribuer au traitement légal des institutrices. Le conseil municipal avait entériné la situation.



Vue depuis le sud de la cour de l'école privée de filles avec la chapelle construite en 1875

Cette école communale de filles était située aux portes du bourg. On peut en consulter un plan, conservé aux archives départementales²² qui nous indique que cette maison, sans doute celle donnée par madame Jouffrion, comportait outre

¹⁸ Il s'agit d'une copie de copie et cela explique sa mauvaise qualité.

¹⁹ Jean-Marc Herreng, *op. cit.*, page 33, vol. 1.

²⁰ Copie consultée aux archives des sœurs de Bazoges lors d'une visite en 1987. Merci aux sœurs Jacqueline Louineau et Maria Chenu qui m'avaient permis à l'époque d'effectuer les recherches dans leurs archives.

²¹ *Idem.*

²² Archives départementales de la Vendée, TT 58-15.

les logements de l'institutrice et de son adjointe trois vastes salles de classe, un réfectoire, des cours, un jardin, une bibliothèque... Cette maison et son ensemble parfois appelés encore « le couvent » par les plus anciens de la commune et sans doute souvent remaniés depuis cette époque sont toujours, une maison d'école.

Cette école communale a été laïcisée le 1^{er} septembre 1902. Une photographie de classe du début du siècle montre les élèves de cette école avec leurs maîtresses. Cette belle et précieuse photographie qui sortit du studio de photographie de Foussais-Payré²³ a été prise entre 1904 et 1906, juste après la laïcisation. Les religieuses interdites d'enseigner d'après la loi du 7 juillet 1904 avaient ouvert une école libre et elles étaient sécularisées c'est-à-dire qu'elles étaient habillées en civil.

On croit reconnaître sur l'image mademoiselle Angèle Cornu, à gauche, qui fut directrice de l'école. Née à la Guyonnière le 12 avril 1865, elle mourut en fonction à Bazoges le 19 mars 1909, âgée de 43 ans²⁴. Un des deux témoins de son décès qui signe l'acte en mairie était Simon Louvart de Pontlevoye, « ami » de la défunte, bienfaiteur de l'école, futur maire de Bazoges. L'autre institutrice serait, selon les archives²⁵ de l'époque mademoiselle Monique Blanchet, en religion sœur Philomène puisqu'à cette époque elle était institutrice adjointe et cela depuis mars 1903. Elle allait succéder à Mademoiselle Cornu au poste de directrice et y rester jusqu'en septembre 1956, soit pendant plus de 53 ans ! Sur cette photographie de classe, elle n'a pas 30 ans.



²³ On peut lire au dos du carton sur lequel est collée la photographie : « Grande photographie artistique de Paris Cosset-Chabot à Foussais (Vendée) ».

²⁴ Sa sépulture est encore bien visible dans le cimetière de Bazoges.

²⁵ Lettre de sœur Alice Grolier, archiviste de la communauté religieuse de Mormaison (85260 L'Herbergement) 12.10.1987.

Remarquez comme les petites filles et leurs mamans avaient attendu le photographe. Observez les tenues de ces élèves : soignées et recherchées avec les cols de dentelle et les colliers bien mis en valeur. Une photo de classe au début du XX^e siècle n'était pas chose courante et on ne pouvait pas toujours se l'offrir. Il fallait au moins bien figurer dessus. On reconnaîtra les sœurs Sevrit : Marie, deuxième au premier rang en partant de la droite, assise et son aînée, Antoinette, tout en haut, 4^{ème} en partant de la droite. Observez bien cette image et vous y trouverez peut-être une aïeule ou une tante...



Cliché Claude Thomas, vers 1970

Plus tard, dans les années 1920-1930, l'école privée ou libre des filles était toujours tenue par mademoiselle Philomène, directrice depuis 1903 et son adjointe était alors mademoiselle Marguerite. Une toute jeune femme à l'époque s'occupait des petits dans une classe mixte : « l'asile » : mademoiselle Georgette Orion.



L'agrandissement du visage de mademoiselle Georgette est une image de mauvaise qualité mais c'est la seule à notre connaissance qui soit aussi ancienne : elle pourrait dater de 1919²⁶. Il existe une autre image



de mademoiselle Georgette, âgée et discutant lors d'une fête cette fois-ci (à droite sur l'image) par laquelle tous les Bazogeais qui l'ont connue la retrouveront bien.

On sait encore par un article de presse (Ouest-France, 22 mai 1965)²⁷ que mademoiselle Georgette a bien dû commencer sa carrière vers 1920, carrière bazogaise qui fut récompensée par la médaille d'argent de la reconnaissance diocésaine.

Ecole privée de fille, vers 1945

Ces deux photographies des écoles privées ont été prises entre 1935 et 1945 dans la cour « du couvent ». A cette époque les images d'école étaient déjà plus nombreuses.

Ecole privée, au premier plan, les petits de mademoiselle Georgette, vers 1935



²⁶ La photographie de l'école privée de fille qui date de 1919 a été prêtée il y a quelques années à Geneviève Van Berleere par madame Gaborit.

²⁷ Merci à Marie Blézeau pour cette intéressante communication.

1902-1934, Une école laïque de filles : l'époque de madame Bardet.

Cette autre belle photographie qui sortit sans doute du même studio que la précédente même si on n'en a pas la certitude présente l'école laïque de filles en 1909. Elles aussi ont été prévenues du passage du photographe et on peut voir encore les tenues recherchées avec dentelles, cols et rubans. On a pu identifier une petite Bazogaise sur cette image : Placide Imbert, première assise à gauche mais n'hésitez pas à tenter d'en reconnaître d'autres...

La maîtresse titulaire d'école, à gauche, s'appelle Juliette Bardet et elle est connue des Bazogais car elle passa la majeure partie de sa carrière d'enseignante à Bazoges. L'histoire de sa vie est intéressante et mérite que l'on s'y arrête un peu au moins pour lui rendre hommage. Elle enseigna aux filles de Bazoges pendant presque 30 ans²⁸.

Sur cette image, Juliette Bardet a 30 ans. Elle était née le 26 mars 1879 non loin de Bazoges, dans la commune de Cezais. Son histoire familiale est très intéressante et montre son intégration dans la vie et la population bazogaise. En effet Juliette Bardet, née à Cezais épousa son cousin de Bazoges Benjamin Auguste Léon Bardet. Leurs grand-pères étaient frères et tous les deux maréchaux-ferrants. Le grand-père de madame Bardet né à Bazoges en 1811



s'était installé à Cezais et le grand-père de monsieur Bardet né en 1806 à Bazoges était aussi maréchal-ferrant dans le bourg de Bazoges. La famille Bardet est connue à Bazoges depuis la Révolution Française où certains de ses membres signent sur les registres d'état civil et de délibérations du conseil municipal. Louis Bardet, l'arrière grand-père de monsieur et madame Bardet était maréchal-ferrant natif de Sainte-Hermine vers 1770. Mais, ce qu'il y a de plus étonnant dans la généalogie Bardet, c'est que les mères du couple portaient aussi le même nom de famille : Pouponneau. On pense qu'elles étaient cousines germaines aussi. monsieur et madame Bardet étaient donc cousins issu-de-germain de père et de mère ! Les mères, Marie

²⁸ Juliette Bardet était déjà en poste à Bazoges en décembre 1907. Elle avait alors 28 ans, 5 ans d'ancienneté et était institutrice titulaire d'école de moins de 3 classes, possédant son brevet supérieur et son certificat d'étude pédagogique. *Bulletin de l'instruction primaire de la Vendée*, 42^{ème} année, janvier 1908, Archives départementales de la Vendée, ADM PB 31 17.

Pouponneau et Eloïse Pouponneau étaient nées d'une famille de négociants mouilleronnais attirée à Bazoges par un mariage. Deux frères Pouponnot (selon l'écriture mouilleronnaise) avaient épousé le 11 juillet 1827 deux sœurs Chevalier, lingères, des jeunes filles de bonne famille que la guerre civile et l'histoire familiale avaient éprouvées. Elles avaient perdu père et mère avant l'âge de 15 ans et étaient à l'époque de leur mariage sous la curatelle du bienfaiteur de la commune, Philippe Jouffrion, leur parent.

Sortons des méandres généalogiques des familles de Bazoges (et pourtant c'est passionnant) pour dire simplement que les ancêtres communs des époux Bardet-Bardet sont issus de l'artisanat et du commerce, qu'ils ont bénéficié d'instruction même dans les moments difficiles comme à l'époque de la révolution de 1789. Cette généalogie assez peu commune prouve encore une fois si cela était nécessaire que l'endogamie existait dans nos campagnes de façon courante.

Alors que sur la photographie de 1909, madame Bardet était accompagnée d'une institutrice stagiaire (à droite de la photo page précédente), à la fin de sa carrière elle est seule. Le recrutement de filles pour l'école laïque n'était pas facile et l'effectif ne nécessitait pas



d'adjointe. Le début des années 1930 fut difficile pour l'école laïque de filles. Madame Bardet n'avait que 9 élèves. Une photographie rare de cette époque a pu être retrouvée grâce à la volonté de madame Soulard, collaboratrice efficace, elle-même ancienne institutrice laïque de Bazoges (1956-1965) et ancienne élève de madame Bardet.

Cette photographie émouvante, « représente si bien ce qu'était l'école laïque (féminine) à cette époque » écrit-elle. On reconnaît madame Bardet plus de 20 ans après la première photo, en noir (elle était veuve depuis 1924) avec sa fille Marguerite prématurément disparue, toutes deux derrière. Les élèves sont toutes identifiées : assises, les petites, de gauche à droite : Jacqueline Michaud, Renée Pineau, Simone Rousseau, Jacqueline Ageneau, Denise Parpillon, debout de gauche à droite : Yvonne Baudry, Madeleine Belaud, Denise Baudry, et Georgette Parpillon.

Cette photographie tranche sur celle du début du siècle prise devant le nouveau bâtiment d'école. Elle possède un intérêt archéologique certain puisqu'elle a été prise devant la façade aujourd'hui disparue de l'antique première mairie (visible aussi sur la photo de garçons de 1896-1897) avec la porte ronde et une des deux larges fenêtres qui l'encadraient.

Cet intérêt pour les vieilles pierres vite passé, le quotidien ressurgit avec force. La simplicité de cette image étonne au regard de la solennité de la photographie de 1909 : du linge est à sécher dans la cour et les tenues sont bien plus ordinaires qu'au début du siècle.

Vers 1934, madame Bardet prit sa retraite et on ferma l'école de filles faute d'élèves. Fait assez rare alors, l'école de garçons tenue par Monsieur Ageneau aussi secrétaire de mairie est devenue mixte pour accueillir les quelques demoiselles qui demandaient à l'être. En 1936, monsieur et madame Ageneau prirent à leur tour leur retraite et on nomma à Bazoges une nouvelle institutrice et un nouvel instituteur afin de pourvoir les deux classes uniques : madame Pineau pour les filles et monsieur Ratouit pour les garçons.

Vers 1909 pourquoi y avait-il 5 écoles à Bazoges ?

A côté des deux écoles de filles, il existait à Bazoges deux écoles de garçons, une école laïque et une école libre. Cette école était tenue par les frères de Saint-Laurent. Ouverte en 1837 et soutenue par la famille Pervinquière, cette école était située dans ce qu'on avait coutume d'appeler le « bas-bourg », près de la place du marché. En 1909, l'instituteur directeur était monsieur Antoine Pulby en religion frère Marie-Germain, né en 1854 à Saint-Germain l'Herm (code Insee 63353) et décédé à Saint-Laurent en 1930²⁹. « Le manque de frères [nous précisent les archives de



²⁹ Archives des frères de Saint-Laurent

Saint-laurent] obligea l'Administration provinciale à retirer le frère Marie-Germain de Bazoges » aux sombres heures de la Grande Guerre, en 1915. Il devait être remplacé par un frère âgé de presque 70 ans !

L'école libre de garçons garde aussi un souvenir de cette année 1909 : une photographie³⁰ sur laquelle on reconnaît Roger, Calixte, Ernest, René... petits enfants d'un Bazoges bientôt en guerre... En reconnaissez-vous d'autres ?

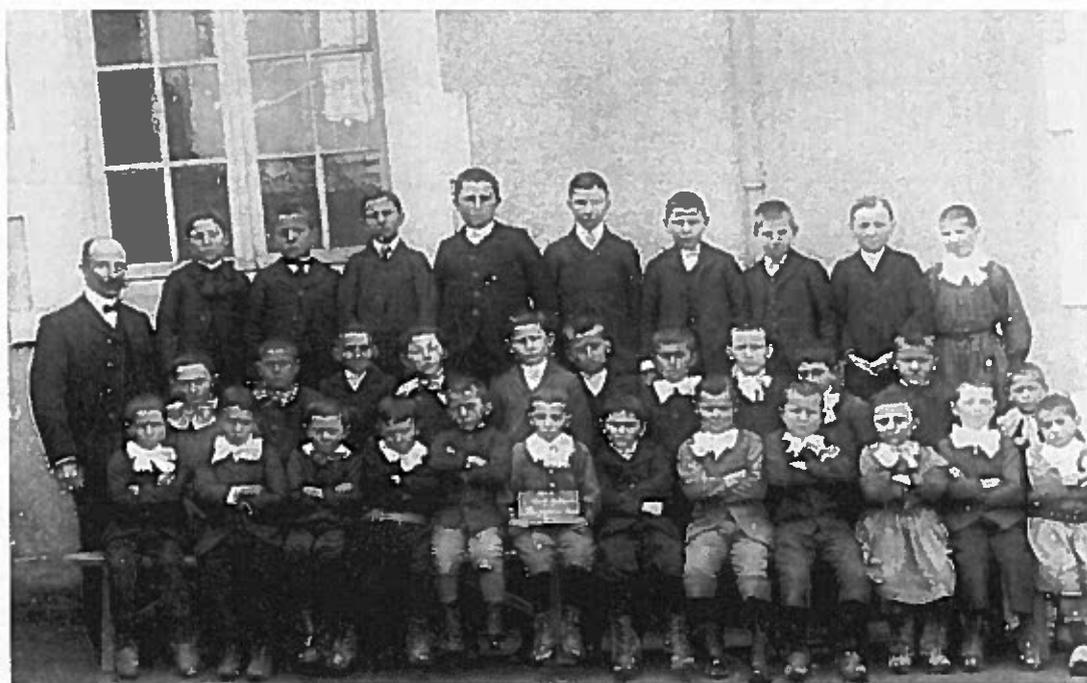
A partir des années 1930, l'école privée des garçons avait deux classes comme celle des filles et elles étaient tenues par messieurs Pelloquin, père et fils.



Vue depuis l'Est de la cour de l'école publique de garçons, construite à l'emplacement de l'ancienne maison de monsieur Perraud, 1904. Cliché A.R., 2008

En 1909, du côté laïque, le très influent monsieur Bichaud, secrétaire de mairie et instituteur originaire de Chavagne-les-Redoux, occupait le poste de directeur de l'école. Né le 22 février 1854 il avait alors 36 ans de services. On sait qu'au début du siècle, il y avait à l'école laïque de Bazoges deux Bichaud, Jean, le plus âgé et un autre : Arthur, beaucoup plus jeune (son fils ?) né en 1878³¹.

On voit ici l'aîné des Bichaud, photographié avec ses élèves, cette même année 1909. Il pose devant la toute nouvelle école-mairie inaugurée en grande pompe en avril 1904 par le préfet, l'inspecteur d'académie et monsieur Chamard, le maire de Bazoges. Encouragé par ce secrétaire-instituteur ambitieux et soucieux de faire respecter les nouvelles lois scolaires, le conseil municipal résolument



³⁰ Figure au dos de la photographie la mention : "photographie Cosset-Chabot Foussais (Vendée)"

³¹ Le 1^{er} janvier 1910, Jean Bichaud est toujours en poste à Bazoges mais Arthur Bichaud, en poste au 31 décembre 1907 est déjà parti ailleurs. Il est probable que Jean Bichaud soit arrivé à Bazoges après un mouvement de personnel qui l'amenait de Venansault. Archives départementales de la Vendée, *Bulletin de l'instruction primaire de la Vendée*, 35^{ème} année, page 120, 42^{ème} année, table alphabétique des instituteurs et institutrices publics, BIB ADM PB 31 17 et 31 18.

républicain décida de construire une nouvelle école de garçons. La maison construite vers 1886 allait servir aux filles.

La cinquième école de Bazoges était ce qu'on appelait alors une école de hameau. La commune de Bazoges étant très étendue et afin d'éviter aux enfants des parcours aussi longs que pénibles, on créa en 1883 un école au Paradis, sur la route de Mouilleron à Chantonnay, non loin de Velaudin³². Nous avons une image de cette école avec des élèves qui date de 1931. Comme on peut le voir autour de monsieur Auger alors instituteur, l'école de Velaudin était mixte.



Voilà donc réunies dans ces pages nos cinq écoles de Bazoges.

De cette époque nous est parvenue une photographie étonnante, reproduite ci-dessous. Au sortir de la guerre 14-18, monsieur et madame Richard alors instituteurs en poste à l'école laïque de garçons du bourg convièrent le photographe de la commune Emile Châtaigner à immortaliser leur petit groupe scolaire. Si l'on regarde attentivement cette photographie, on s'étonnera d'y trouver la trace de mixité : une petite fille, sur la gauche, avec son nœud blanc



dans les cheveux tourne les yeux avec appréhension.

L'anecdote est amusante : une maman d'élèves, Bertille Ducept, accompagna le matin de la photographie de classe ses fils Camille et Omer. Veuve de guerre, elle emmena aussi avec elle sa fille Madeleine âgée de 3 ou 4 ans. Madame Richard tomba sous le charme de cette petite poupée si mignonne et lui demanda de poser avec les élèves sur la photo.

³² Archives départementales de la Vendée, T 18.

La petite fille, guère rassurée tourne les yeux vers ses frères... Modeste souvenir de Madeleine, récemment disparue à l'âge de 92 ans. Madame Richard comptait bien sur la petite Madeleine pour l'école mais contrairement à ses deux frères qui fréquentaient l'école laïque, elle fut envoyée chez les sœurs. La pratique dans une même famille d'inscrire garçons et filles en deux écoles différentes était courante.

La guerre scolaire a-t-elle eu lieu à Bazoges ?

On connaît tous une histoire de conflits, on a tous un souvenir d'échange un peu vif voire hostile entre écoliers des deux écoles, laïque et privée. Mais qu'en fut-il vraiment ? Les bagarres entre bandes des deux camps n'étaient pas rares mais la guerre a-t-elle vraiment eu lieu ?

Il est vrai que dès le XIX^e siècle, les tensions autour des écoles étaient fortes. La loi Falloux du 15 mars 1850³³ offrit aux municipalités de se prononcer sur la qualité du futur enseignant en cas de vacation, de démission ou de retraite d'un maître ou d'une maîtresse. C'était un cadeau empoisonné comme le dit monsieur Herreng car bien souvent et ce fut le cas à Bazoges, le conseil municipal se déchirait à propos d'école laïque ou congréganiste. Plus que les enfants, c'étaient bien les adultes qui encourageaient les querelles.

La première affaire surgit dans la commune au cœur des années 1830 : certains conseillers municipaux de Bazoges émirent le vœux de rendre communale l'école congréganiste des frères de Saint-Gabriel comme cela se fera plus tard avec succès pour celle des religieuses. Mais ce qui sera possible pour les sœurs fut repoussé par le conseil municipal pour les frères³⁴. Il y eut toujours à Bazoges des partisans de l'école laïque. La personnalité du maire libéral Alexandre Bonnaud et sans doute la présence dans la commune d'une influente famille protestante n'ont pas été étrangères au succès d'une école laïque de garçons. A cette époque en effet et encore à une époque plus récente, les propriétaires ordonnaient à leurs fermiers de fréquenter l'école qui leur convenait.

Dans une lettre de 1836, le maire Alexandre Bonnaud parle « d'un prêtre dangereux ennemi acharné de l'école communale ». L'anecdote est reprise dans sa thèse par monsieur Herreng qui rapporte la vive réaction des Bazogeais très remontés face au curé de la paroisse. Le curé avait en effet séparé à l'église les enfants en deux groupes après l'ouverture de l'école congréganiste. Les paroissiens se mirent en colère et « obtinrent son déplacement 'dans une paroisse moins considérable' ». L'évêque reprocha à son curé « un manque de prudence et de discrétion ». La plainte des habitants fut évidemment relayée par le maire Bonnaud qui ne pouvait souffrir cet ecclésiastique et l'évêque de Luçon se fendit d'une réponse au recteur d'académie qui avait été saisi de l'affaire³⁵ : le prêtre dut effectivement quitter la paroisse. Les enfants catholiques qui fréquentaient l'école publique assistaient comme les autres enfants de la commune aux offices et aux fêtes religieuses. Ils étaient malheureusement régulièrement mis à l'écart comme s'accordent à le dire de nombreux témoignages.

³³ Françoise Mayeur, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, vol III, Labat, Paris, 1981.

³⁴ Lettre datée du 2 mai 1836 du maire Bonnaud au préfet de la Vendée dans laquelle Bonnaud. Les principaux notables favorables à l'école congréganistes étaient selon les termes de la lettre du maire « l'ex maire Pérochain, Mr Jouffron, chevalier de St Louis et le [prêtre] desservant Mignet », archives départementales de la Vendée, 1 O 81.

³⁵ Jean-Marc Herreng, *Les instituteurs publics dans la société vendéenne*, op. cit., page 251 et note 155 ; « A.N. F 10276, Réponse de l'évêque de Luçon au recteur d'académie le 14.12.1837.



La dernière affaire qui témoigne des tensions entre les deux écoles date du début du XX^e siècle, époque où s'exacerbèrent les passions entre les deux camps. Il faut dire que le prêtre desservant d'alors, le curé Ludovic Goulpeau, très influent ne mâchait pas ses mots pour lui-même dans son pastoral par exemple. Lors de ses allocutions publiques, il était nettement moins virulent mais toujours lyrique. Ce fut le cas le 13 avril 1904 lorsqu'il accueillit son évêque : « J'ai eu le regret de trouver en y arrivant, dans ce cher Bazoges [dit-il] des dissentiments dans les croyances. Il s'y trouve des brebis qui ne sont pas de ma bergerie, mais je n'ai pas la tristesse de voir nos frères séparés chercher à égaler mes chères ouailles. » Si le curé Goulpeau ne supportait pas ceux qui « croient très fin de vivre en bloc par conséquent de se tenir à l'écart de tout ce qui est religieux [...] Ils sont républicains. » (année 1913), il ne se montrait pas moins accommodant dans la vie quotidienne. Il n'hésitait pas à faire monter en voiture les paroissiens de toute croyance quand il fallait les avancer dans leur chemin ; tout le monde à cette époque n'avait pas un attelage. Cependant, le curé Goulpeau guidait ses paroissiens dans leur foi et les encouragea aussi à soutenir la religion face aux attaques du ministère d'Emile Combes (1902-1905).

C'est dans ce contexte passionné que nous connaissons un épisode de tensions entre un instituteur laïque et sa hiérarchie. Monsieur Armand Mallet, né à Chassais, commune de Sigournais en 1868, était le titulaire du poste de l'école de Velaudin depuis le 28 septembre 1903. Monsieur Mallet avait épousé une Bazogaise, une demoiselle Sausseau, la fille du meunier des Mazes. Les Sausseau, comme beaucoup de leur parenté étaient très attachés au catholicisme et supportaient mal les pressions républicaines du moment.



L'inspecteur d'Académie de la Vendée, La Vendée en 1900, dictionnaire biographique, Editions pays et terroirs, Cholet, 2004, page 62.

Alerté « depuis un certain temps déjà [par] des personnes dignes de confiance »³⁶, l'inspecteur d'académie de la Vendée, Jules Dequaire, écrivit en effet à Armand Mallet le 25 août 1905 pour l'entretenir « sur sa fâcheuse posture à Velaudin, embarqué avec tous les adversaires des écoles publiques contre leurs plus fermes soutiens ». Une enquête officielle fut exigée. L'inspecteur précisait dans sa lettre que « les conséquences pourraient briser » la carrière de l'instituteur. Il conseilla à Armand Mallet de muter dans un poste où il ne rencontrerait pas « les mêmes difficultés de famille et autres » qu'à Velaudin.

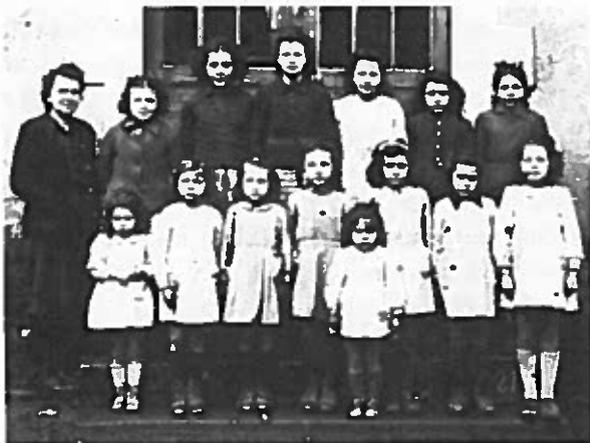
La réponse de l'instituteur n'a pas été retrouvée mais 5 jours plus tard une seconde lettre de monsieur Dequaire informa l'instituteur que « M. Chamard, maire de Bazoges en Pareds et M. Athanase Guilbaud s'étant portés garants » pour lui. Il ne donnait « pas suite au projet de l'enquête ». Monsieur Mallet fut maintenu à Velaudin. L'inspecteur exigea cependant de l'instituteur « par des actes précis [...] un loyalisme républicain [...] bien net ». Il conclut sa seconde lettre en recadrant bien la situation : « A Bazoges en Pareds il n'y a qu'un parti républicain, celui à la tête duquel est placé le maire de la commune, celui qui soutient nos écoles. Et, par loyalisme universitaire non moins que politique, tout instituteur, dans cette commune, sans se compromettre inutilement dans les luttes politiques, doit être ostensiblement de ce parti, assez nettement pour qu'il ne soit possible à aucun homme sérieux de le suspecter à ce sujet ». Dans cette remontrance, tout est dit sur ces temps d'opposition entre tenants de la République radicale et conservateurs catholiques.

La Grande Guerre allait bientôt réunir dans l'union sacrée ces Français d'opinion différente et mettre un terme à ces querelles héritées du XIX^e siècle.

³⁶ Archives privées, deux lettres communiquées dans les années 80 par Madeleine Chevallereau, petite-fille d'Armand Mallet. Merci aussi à sa sœur, Marguerite-Marie Giraud, pour son aimable autorisation.

Mère et fille, institutrices à Bazoges, se passent le relais dans le bourg

Trente ans plus tard, au moment du Front Populaire, ces débats étaient dépassés. A l'école laïque des filles, en 1936, arriva une jeune institutrice originaire de la commune voisine de La Jaudonnière : Claire Pineau, que beaucoup ont bien connue.



depuis 1956 dans sa grande maison du bourg.

Après avoir enseigné à Saint-Jean-de-Monts (école de hameau d'Orouët) à Saint-Sulpice-en-Pareds et à La Jaudonnière, madame Pineau enseigna à Bazoges et y vécut jusqu'à la fin de sa vie. Beaucoup de Bazogais se souviennent d'elle, de son enseignement et de son violon.



On la voit ici avec ses élèves en 1946 et sur l'image de droite retraitée paisible

Sa fille, Renée, devint aussi institutrice et enseigna à la suite de sa mère dans le bourg entre 1956 et 1966. Elle fut d'abord en poste à Velaudin avec monsieur Puaud comme on le voit sur la photographie de classe de l'année scolaire 1954-1955 (ci-dessous). Quand Renée Soulard reçut un jour la visite inopinée d'un inspecteur primaire dans sa classe du bourg, le glas sonnait pour madame Bardet, son ancienne maîtresse... Après explication, l'inspecteur autorisa la maîtresse laïque à participer à l'hommage chrétien avec sa classe.



Souvenir de maîtres, maîtresses et d'écoliers de Bazoges, cet article n'aurait pu être aussi vivant sans la contribution de nombreuses personnes. De nombreux autres documents photographiques et des témoignages de dernière minute laissent penser qu'on pourrait en écrire bien davantage...

Un merci spécial d'abord à Renée Soulard (Pineau) pour son efficacité, la précision de ses souvenirs et les bons moments passés à parler de Bazoges, de vive voix ou par *mail*. Merci à Jeannette Couillaud (Imbert) pour ses précieuses contributions photographiques, sa connaissance du Bazoges d'autrefois et ses souvenirs vivants. Merci à Antoine Van Berleere de m'avoir permis de consulter ses notes d'étudiant sur le sujet.

Merci à tous ceux qui m'ont livré des souvenirs ou prêté une photographie même s'il n'a pas été possible de tout reproduire ni de tout dire dans ces pages. Merci à Marguerite Chevreau, Jeannette et Michel Calandreau, Geneviève Van Berleere, Denise Raingeaud, Françoise Linyer, Madeleine Ducept (Raingeaud), Marie Blézeau, Marcel Poupin... Madeleine Chevallereau (†)...

A. Rouhaud